



Communiqué de presse Métropole Rouen Normandie

Conseil métropolitain du 15 décembre 2025

« Des finances solides pour agir et préparer l'avenir »

Lundi 15 décembre 2025

Sommaire

LA METROPOLE ENGAGE LA DERNIERE ETAPE POUR L'OBTENTION DU STATUT DE SERVICE EXPRESS REGIONAL METROPOLITAIN (SERM) DE ROUEN	3
LA METROPOLE LANCE UN APPEL A PROJETS POUR LA CREATION D'UN TIERS-LIEU CULTUREL SUR LE SITE BETHENCOURT	4
LA METROPOLE CONTINUE D'INVESTIR DANS L'ACCES AUX SOINS EN FINANÇANT DES POSTES DE PROFESSIONNELS DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE A L'UNIVERSITE DE ROUEN	5
LA METROPOLE POURSUIT SON ENGAGEMENT POUR UNE ALIMENTATION Saine, DURABLE ET ACCESSIBLE A TOUS.....	5
LA METROPOLE ET ELBEUF-SUR-SEINE ENGAGENT LA PREMIERE OPERATION D'AMENAGEMENT D'« ELBEUF COEUR DE VILLE » POUR UN MONTANT TOTAL DE 11,5 M€	6
POUR FAVORISER L'EGALITE ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES, LA METROPOLE ACCOMPAGNE LES INITIATIVES DU TERRITOIRE.....	7
MEDECIN SANS FRONTIERES : LA METROPOLE DEPLOIE 10 000 € POUR SOUTENIR LES POPULATIONS CIVILES AU SOUDAN.....	7
SOLIDARITE INTERCOMMUNALE : LA METROPOLE ACCOMPAGNE FINANCIEREMENT DES PROJETS STRUCTURANTS PORTES PAR LES COMMUNES DE PLUS DE 5 MILLIONS D'EUROS	8



Communiqué de presse Métropole Rouen Normandie

Conseil métropolitain du 15 décembre 2025 « Des finances solides pour agir et préparer l'avenir »

La Métropole Rouen Normandie adopte ce lundi 15 décembre 2025 son budget pour 2026 ainsi qu'une série de mesures fortes : dernière étape pour l'obtention du statut de Service Express Régional Métropolitain (SERM) de Rouen, lancement d'un appel à projets pour la création d'un tiers-lieu culturel sur le site Béthencourt, financement des postes de professionnels de l'enseignement supérieur et de la recherche à l'Université de Rouen... La Métropole s'engage aussi pour une alimentation saine, durable et accessible à tous, à travers « Seine Nourricière ». Aux côtés d'Elbeuf-sur-Seine, la première opération d'aménagement d'« Elbeuf Cœur de Ville » est programmée, avec une enveloppe totale de 11 millions d'€. La Métropole déploie enfin des mesures fortes en matière de solidarité : accompagnement d'initiatives locales en faveur de l'égalité femme-homme, soutien à hauteur de 10 000€ pour Médecin Sans Frontières pour ses actions auprès des populations au Soudan ou encore accompagnement financier des communes pour soutenir les projets qu'elles portent au quotidien... La Métropole Rouen Normandie fait bloc.

Pour Nicolas MAYER-ROSSIGNOL, Président de la Métropole Rouen Normandie : « En plus de son budget pour l'année 2026, la Métropole adopte ce jour de nombreuses mesures concrètes pour le territoire. Nous disons avec force notre opposition à l'austérité imposée aux collectivités, parce qu'elle pénalise l'investissement local, et donc la vie quotidienne. Nous faisons bloc et maintenons nos ambitions, grâce à des finances en très bon état.

Nous sommes à la dernière étape de l'obtention du statut de Service Express Régional Métropolitain (SERM) de Rouen, un projet qui doit, si l'Etat nous suit, améliorer grandement les mobilités du quotidien des habitants. L'appel à projets pour créer un nouveau tiers-lieu culturel moderne, populaire et accessible au grand public sera bientôt lancé, offrant un nouveau visage au site de Béthencourt. Autre transformation attendue, en collaboration avec Elbeuf-sur-Seine : le projet « Elbeuf Cœur de ville » dont la première étape des aménagements va prochainement se concrétiser. S'ensuivront par la suite d'autres projets structurants pour une enveloppe totale de 11 millions d'€.

Nous continuons d'investir dans la santé et l'enseignement supérieur et la recherche en finançant la création de postes d'enseignement et de recherche à l'Université de Rouen Normandie. Améliorer l'accès aux soins et accroître l'attractivité du territoire sont primordiaux pour assurer des services de proximité et de qualité à la population. Une alimentation saine, durable et accessible à tous, la Métropole se donne les moyens d'agir grâce à « Seine Nourricière » !

Lutter pour l'égalité entre les genres, encore et encore : la Métropole regorge d'initiatives associatives, citoyennes et entrepreneuriales que nous continuons d'accompagner financièrement. Nous soutenons par ailleurs Médecins Sans Frontières, pour venir en aide aux populations civiles au Soudan, victimes des conflits armés et de la guerre. Plus de 5 M€ sont enfin mobilisés dans le cadre de la solidarité intercommunale pour permettre la réalisation de projets structurants portés par les communes. Rénovation de salle de sports, réfection et entretien de bâtiments et d'équipements communaux, renaturation des cours d'écoles, travaux de voirie et d'espaces publics, acquisition de caméras de vidéoprotection... C'est utile, c'est concret. »

Communiqué de presse Métropole Rouen Normandie

La Métropole engage la dernière étape pour l'obtention du statut de Service Express Régional Métropolitain (SERM) de Rouen

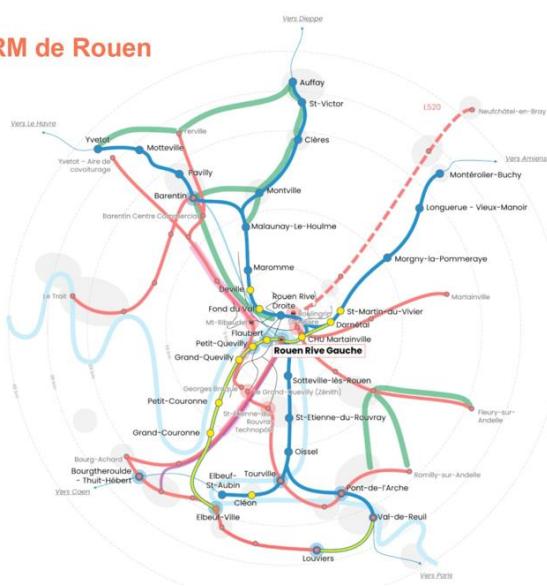
Le SERM de Rouen constitue une réponse collective unique et coordonnée aux enjeux de mobilité, d'aménagement et de transition écologique d'un territoire contrasté s'étendant sur plus de 2400km². Il concentre une population de 870 000 habitants avec une évolution démographique estimée entre 3 et 6% d'ici 2040 et plus de 300 000 emplois autour de 270 communes. Le SERM investit 10 EPCI et 2 départements offrant une alternative crédible à la dépendance de la voiture individuelle (représentant 90% des trajets interurbains) en renforçant la cohésion territoriale et en accompagnant les dynamiques de développement urbain autour des principales centralités régionales. Cette ambition partagée repose sur une offre intégrée de transport collectif combinant le renforcement du service ferroviaire et la mise en œuvre de moyens complémentaires de déplacements, d'intermodalité, de modes actifs et d'outils numériques. Elle suivra une approche phasée aux différents horizons de déploiement : horizon 2030+, horizon pré-Ligne Nouvelle Paris-Normandie et horizon post- Ligne Nouvelle Paris-Normandie (LNPN).

Suite à la labellisation du projet de SERM de Rouen, obtenue auprès du Ministère des Transports le 27 juin 2024, une mission de préfiguration a été engagée pour définir le schéma d'ensemble multimodal, le schéma de gouvernance et le financement sous le pilotage conjoint de l'État, de la Région Normandie, de la Métropole Rouen Normandie et de la Communauté d'Agglomération Seine-Eure. La Métropole Rouen Normandie adopte le dossier de demande de statut issus de cette mission. Son dépôt auprès du ministre chargé des Transports constitue l'étape finale à l'obtention du statut de SERM ouvrant d'autres perspectives financières pour la mise en œuvre opérationnelle du projet.

Le SERM de Rouen en quelques chiffres (à l'horizon post-LNPN) :

- Un rayon moyen de 30km ;
- Des trains toutes les 30min voire 15min sur certains axes ;
- 2 nouvelles lignes ferroviaires et 14 nouvelles gares et haltes ;
- 9 lignes de car express et des services de covoiturage optimisés dont 1 ligne à haut niveau de service ;
- 245km de réseau cyclable ;
- 67 pôles d'échange pour optimiser l'intermodalité et faciliter le parcours voyageur ;
- +55% d'emplois accessibles à 15min à pied d'un point d'arrêt SERM ;
- Environ 140 000 personnes auront accès à une offre SERM hors Métropole en 15min à vélo ;

Schéma de synthèse de l'ambition cible du SERM de Rouen



Crédit photo : Droits réservés



Communiqué de presse Métropole Rouen Normandie

Inscrit dans le cadre de la loi relative aux SERM, un schéma de gouvernance collectif et efficace a été pensé pour répondre aux besoins des habitants tout en conciliant la multitude d'acteurs et de partenaires avec :

- Une structure locale de coordination (SLC), structure partenariale dédiée à la coordination des maîtres d'ouvrages qui concourent au déploiement du SERM ;
- Une convention de suivi de la réalisation des infrastructures et ouvrages du SERM, à mettre en œuvre à chacune des phases de gouvernance ;

Le territoire d'étude du SERM s'inscrit dans le Schéma Régional d'Aménagement de Développement Durable et d'Egalité des Territoires (SRADDET) de la Région Normandie et comprend en totalité ou intercepte en partie les périmètres de 10 Schémas de Cohérence Territoriale (SCoT) et de 14 Plans Locaux d'Urbanisme intercommunaux (PLUi).

L'ambition portée par le territoire nécessite des investissements importants dans la durée, et essentiellement axés sur le ferroviaire, épine dorsale de l'effort à porter en termes de mobilisation financière. Cette ambition collective est évaluée à 1,6 milliards € d'investissement à l'horizon post-LNPN :

- À l'horizon 2030+ : environ 245 millions d'euros en investissement et jusqu'à 12 M€ par an courants de surcoûts en fonctionnement ;
- À l'horizon pré-LNPN : environ 360 M€ en investissement et jusqu'à 45 M€ par an courants de surcoûts en fonctionnement
- À l'horizon post-LNPN : environ 845 M€ en investissement et jusqu'à 112 M€ par an courants de surcoûts en fonctionnement

La réalisation des projets de l'horizon 2030+ permettra de matérialiser dès les premières années des améliorations concrètes pour les habitants du territoire en terme de mobilité du quotidien en aménageant les gares et pôles d'échanges multimodaux existants, la mise en service de nouvelles lignes de car express sur des territoires ne bénéficiant pas d'une offre ferroviaire...

La Métropole lance un appel à projets pour la création d'un tiers-lieu culturel sur le site Béthencourt

La Métropole souhaite favoriser l'émergence d'un nouveau pôle culturel et créatif attractif aux portes du quartier Flaubert et plus particulièrement, sur les quais rive gauche et ses abords, constitué d'activités déjà bien identifiées de la population, tels que le 106 scène de musiques actuelles et celles des hangars 105 et 107 (centre d'art contemporain, restaurants, librairie...). Cet emplacement est aussi notable par ses espaces naturels avec le Parc-Canal Camille Claudel composé de 7 hectares organisés autour de 3 bassins d'eau ou encore par la nouvelle ligne de Bus à Haut Niveau de Service T5, agrémentant la grande promenade verte en couture de Seine, du Pont Corneille jusqu'à la presqu'île Rollet. Situé dans l'eco-quartier Flaubert, le site Béthencourt, aussi appelé triangle Béthencourt, est un espace urbain au potentiel fort situé sur une parcelle d'une superficie de 16 000m². Composé de huit bâtiments, dont le bâtiment emblématique dit de l'Horloge, cet espace portuaire témoigne de l'histoire industrielle du territoire.

La Métropole lancera début janvier 2026 un Appel à Projets afin de sélectionner un opérateur économique pour concevoir et porter un programme d'investissement et assurer l'exploitation de ce futur lieu de vie culturel. Le projet proposé devra nécessairement répondre aux objectifs suivants :

- Valoriser un patrimoine bâti, témoin de l'histoire portuaire et industrielle du quartier ;
- Développer un projet économiquement viable, sans subvention et sans participation publique de la Métropole ;
- Proposer un projet de lieu de vie culturel, hybride et convivial participant au développement et à l'animation du quartier Rouen Flaubert, perméable à son environnement et ouvert aux usagers de la Métropole ;
- Diversifier l'offre culturelle, artistique et créative en complémentarité avec les structures déjà en place dans le quartier et sur le territoire.

La Métropole continue d'investir dans l'accès aux soins en finançant des postes de professionnels de l'enseignement supérieur et de la recherche à l'Université de Rouen

En septembre 2021 la Métropole Rouen Normandie a approuvé une stratégie de santé visant à améliorer l'accès aux soins, accroître l'attractivité du territoire et lutter contre la mortalité évitable liés à un manque de prévention tout en réduisant les différents écarts marqués constatés entre les communes. De plus, la Métropole Rouen Normandie a adopté en mars 2022, le programme d'investissement 2022-2026 en matière d'enseignement supérieur et de recherche. Ce soutien pluriannuel de 55 M€ vise à répondre à l'ambition collective du développement des infrastructures actuelles, de structuration des campus et d'accompagnement des nouveaux projets structurants pour renforcer l'attractivité des établissements et du territoire. Elle acte donc l'attribution d'une subvention de 495 000€ à l'UFR Santé de l'Université de Rouen Normandie pour l'année universitaire 2025-2026 pour financer la création de postes de Professeurs des Universités-Praticien Hospitalier (PUPH) et d'Assistants Spécialiste Recherche (ASR) dans certaines spécialités médicales. L'objectif est double : améliorer la démographie médicale en soutenant le développement de l'enseignement supérieur et de la recherche et permettre à l'UFR Santé de mettre en place une stratégie de recrutement multicible, portant à la fois sur des postes de contractuels et de titulaires, ainsi que sur la totalité des missions portées par l'UFR (formation, recherche et soin).

La Métropole poursuit son engagement pour une alimentation saine, durable et accessible à tous

Dans le cadre de ses compétences, la Métropole Rouen Normandie met en œuvre une politique volontariste en faveur du développement d'une agriculture périurbaine et urbaine de proximité, performante et durable, respectueuse des ressources du territoire et favorable à la lutte contre le changement climatique. Pour répondre aux objectifs fixés dans son Projet Alimentaire Territorial (PAT), elle a créé, avec 6 autres intercommunalités et organismes publics, l'association AgriParis Seine en juillet 2023. Dans cette continuité la Métropole adopte une série de mesures telles que l'accord de consortium, le plan d'action et le plan prévisionnel de financement du projet Seine Nourricière, lauréat de l'Appel à Manifestation d'Intérêt France 2030 – Démonstrateurs territoriaux des transitions agricoles et alimentaires. Porté par les membres d'AgriParis Seine ce démonstrateur vise à accélérer la transition agricole et alimentaire sur l'Axe-Seine.

Ces actions structurantes seront ainsi déployées de 2025 à 2030 et notamment sur le territoire métropolitain :

- L'accompagnement des gestionnaires de la restauration collective ;
- Le déploiement et la structuration logistique de « Bien manger pour mon bébé ». Ce programme accompagne les personnes aux faibles revenus lors d'ateliers de cuisine diversifiés à l'issue desquels, la personne participante se voit remettre un panier de légumes bio, frais et locaux gratuit ;
- L'appui à la structuration et le renforcement des outils de transformation de la Ferme de la Quesne, Brotonne Environnement et Les Petites L'Ouches et un appel à projets pour la création d'outils de transformation (huilerie, atelier de surgélation...) ;
- La création du Groupement d'Intérêt Economique « Seine Nourricière » (coopération logistique et commerciale réunissant 8 TPE/PME des filières durables du bassin de la Seine souhaitant développer leurs ventes auprès de la restauration collective) ;
- Le déploiement territorial des Paiements pour Services Environnementaux « Ressource en Eau et Agroécologie ».

La Métropole participera activement au pilotage et à la mise en œuvre de plusieurs actions clés, notamment concernant la restauration collective, le programme « Bien Manger pour mon Bébé » et l'appui aux filières locales. Le budget global du projet « Seine Nourricière » s'élève à 21,9 M€ dont 9,99 M€ financés par France 2030. La Métropole mobilisera 997 728€ dont 313 644€ seront pris en charge par l'État.

Communiqué de presse Métropole Rouen Normandie

La Métropole et Elbeuf-sur-Seine engagent la première opération d'aménagement d'« Elbeuf Cœur de Ville » pour un montant total de 11,5 M€

Seconde centralité de la Métropole de Rouen Normandie par son rayonnement, la ville d'Elbeuf a depuis 2011 souhaité redynamiser et requalifier son cœur de ville pour maintenir et attirer de nouveaux habitants, usagers et commerces et valoriser les équipements, les atouts patrimoniaux et environnementaux de son territoire. La ville d'Elbeuf, ainsi que la Métropole Rouen Normandie ont mené des diagnostics, des enquêtes et étudié des stratégies en vue d'améliorer l'attractivité de la ville. Ainsi est né « Elbeuf Cœur de Ville » en 2024, rassemblant les nombreux projets d'aménagement à venir dans un ensemble cohérent tels que : la conception d'espaces publics de qualité favorisant la convivialité et le lien social, la prise en compte des contraintes environnementales et liées aux enjeux climatiques, la prise en compte des besoins de mobilité et d'accessibilité pour l'ensemble des usagers dans une logique d'apaisement, le développement de l'activité économique, commerciale, touristique, culturelle et la valorisation du patrimoine naturel et architectural.

Suite à une étude programmatique en concertation avec les habitants, commerçants, usagers et acteurs locaux, quatre principaux secteurs ressortent :

- La centralité Martyrs - Libération - République ;
- Le quartier de la Fabrique des Savoires ;
- La Seine et ses berges ;
- Le grand paysage, des Coteaux à la Seine.

Le premier secteur du projet « Elbeuf Cœur de Ville » est donc la centralité Martyrs - Libération - République. La rue des Martyrs fait l'objet de réflexions portées par la Métropole depuis 2015 et constitue la colonne vertébrale de l'ensemble de l'opération. La concertation, réalisée de mars à mai 2025 auprès du grand public et avec un panel citoyen, a permis de faire émerger la programmation suivante sur ce secteur :

- Passage du secteur en zone de rencontres avec maintien des circulations, mais apaisement des vitesses et réduction de l'emprise des voies circulées au bénéfice de la renaturation et de la vie locale ;
- Création de placettes aux intersections et renforcement des places, avec création de lieux de vie et d'animation commerciale ;
- Renouvellement et réparation des réseaux secs et humides et, en particulier, les réseaux d'adduction d'eau, d'assainissement et d'eau de pluie ;
- Renforcement de la fonction de place centrale de la place de la Libération.



Ces aménagements seront pensés en lien avec les travaux déjà engagés sur le quartier République dans le cadre du NPNRU. Le coût de l'opération pour le secteur Martyrs - Libération - République est estimé à 11,5 M€ TTC avec une participation de la ville d'Elbeuf à hauteur d'1,4M€, le reste sera financé par la Métropole et des subventions seront recherchées auprès d'organismes publics et partenaires. Les études de maîtrise d'œuvre sur ce périmètre débuteront en 2026 et les travaux de réseaux et d'aménagement, sous réserve de l'achèvement préalable des travaux sur l'axe de la rue de la République dans le cadre du NPNRU, en 2027. À terme c'est tout un cœur de ville repensé au plus près des besoins des habitants et usagers qui verra le jour pour valoriser le patrimoine et la vie quotidienne d'Elbeuf.



Communiqué de presse Métropole Rouen Normandie

Pour favoriser l'égalité entre les femmes et les hommes, la Métropole accompagne les initiatives du territoire

Dans le cadre de son 4^{ème} plan égalité femmes-hommes 2021-2026, la Métropole Rouen Normandie organise et soutien les acteurs engagés du territoire pour une égalité réelle entre les genres. Comme chaque année, la Journée internationale des droits des femmes du 8 mars est la clef de voûte d'un vaste programme en lien avec les inégalités de genre et les droits des femmes. A travers son Appel à Projets « Mois féministe », la Métropole a adopté une programmation de 13 actions pour le mois de mars 2026 et attribue des subventions aux associations et SCOP suivantes pour un montant total de 30 192 € :

- ASPTT - « Les Semaines de l'égalité par le sport, la culture et la santé » - 3 500€
- Association Campus Rouen - « Sensibilisation aux stéréotypes de genre et lutte contre les violences sexistes et sexuelles » - 2280€
- SCOP Atelier Lucien - « Nuit Créatrice #2 » - 2500€
- Continents Comédiens - « Festival Ô féminin » - 1200€
- Ecole de Foot d'Elbeuf - « Sport et égalité – Ensemble pour les droits des femmes » - 2 000€
- Elles font leur cinéma - Festival « Elles Font Leur Cinéma » - 1 200€
- Graines de footballeuses - « Les samedis des graines de footballeuses - Découverte et émancipation par le sport » - 1 500€
- Guidoline - La Journée Maniv'Elles « À vélo, les femmes ouvrent la voie » - 1 000€
- Inseraction - « Oser être soi » - 4 000€
- Le Pré de la Bataille - « Mois féministe » - 2 112€
- Maison pour tous - « L'objet de conversation – Projet photographique » - 2 500€
- Normandie Images - « Rejouons la scène pour plus d'égalité » - 4 000€
- Par tous les temps - « Autoportraits dessinés » - 2 400€

Autre volet de son plan égalité, le soutien à l'entreprenariat féminin : en Normandie, 36,3 % des créations d'entreprises sont à l'initiative de femmes et seulement 12 % des dirigeants de PME de plus de 10 employés sont des femmes. Normandie Pionnières est une association à but non lucratif, de femmes entrepreneuses visant à soutenir, booster et accompagner d'autres femmes entrepreneuses dans leurs activités, afin d'atteindre une égalité hommes-femmes dans l'entrepreneuriat en terme d'accessibilité, de domaines d'activité et d'ambition. L'association rassemble des entreprises dirigées par des femmes dans tous les secteurs d'activité, sans distinction de statut. La Métropole leur octroie une subvention de 8 500 € pour contribuer à l'animation territoriale de l'agglomération, au lancement d'un nouveau programme d'accompagnement « Oser, communiquer et vendre » et au cofinancement de tous les programmes en visio permettant d'accompagner des entrepreneuses normandes et notamment de la métropole rouennaise (mentorat, programme Les Essentiels...).

Enfin le dernier projet soutenu est celui de l'association Radio HDR autour de l'héritage culturel des femmes. Son projet "Raconte-moi mon histoire" vise à lutter contre les inégalités culturelles en impliquant les jeunes des quartiers prioritaires de Rouen dans une découverte ludique et artistique du patrimoine local, via une série de courts-métrages. Quatrième épisode de cette série, cette année sera dédiée au fonctionnement de la société viking en analysant le rôle primordial des femmes de cette époque, pour déconstruire les stéréotypes et stimuler la réflexion. La Métropole accompagnera à hauteur de 4000€ la réalisation de ces activités.

Médecin Sans Frontières : la Métropole déploie 10 000 € pour soutenir les populations civiles au Soudan

La Métropole Rouen Normandie apporte son soutien à des actions de coopération, d'aide au développement ou à caractère humanitaire. L'aide d'urgence déployée par la Métropole a permis ainsi de soutenir les actions en 2025 à Gaza et en Mer Méditerranée, en 2024 à Mayotte, en 2023 au Maroc, en Libye, en Turquie et en Syrie,





Communiqué de presse Métropole Rouen Normandie

en 2022 en Ukraine et en 2021 à Haïti. La Métropole a maintenu de manière constante son soutien pour les actions d'accès à l'eau et à l'assainissement que cela soit à Madagascar, au Sénégal, au Burkina-Faso, en Ethiopie, à Haïti. Elle a également développé un dispositif d'appel à projets annuel de solidarité internationale auprès du tissu associatif de son territoire pour soutenir les initiatives se déroulant dans de nombreux pays : au Maroc, en Équateur, au Sénégal, à Madagascar, en Côte d'Ivoire, au Togo, en Mauritanie.

Au Soudan, la guerre qui a éclaté depuis 2023 après le coup d'état d'octobre 2021, a mis fin à la transition démocratique engagée en 2019. Il s'agit ici d'une guerre entre deux armées dont le peuple reste spectateur. L'ONG Médecin Sans Frontières alerte : depuis 2023 ce sont douze millions de personnes déplacées, les Nations Unies déclarent que 60% des 50 millions d'habitants ont urgemment besoin d'aide humanitaire. Les civils sont assaillis entre les combats, les bombardements, les sièges et les déplacements forcés. Malgré les difficultés, les équipes de l'ONG travaillent dans 11 des 18 États du Soudan, fournissant à ces populations les soins médicaux et les services de base dont elles ont besoin. Depuis avril 2023, plus de 1,7 million de patients ont été pris en charge dans les hôpitaux, les structures de santé et les cliniques mobiles soutenus par l'ONG ou dans lesquels l'organisation intervient. Enfin depuis janvier 2024, elle a pris en charge 39 000 cas de malnutrition. La Métropole décide d'apporter un soutien financier pour aider Médecin Sans Frontières dans leurs actions humanitaires au Soudan pour un montant de 10 000 €.

Solidarité intercommunale : la Métropole accompagne financièrement des projets structurants portés par les communes de plus de 5 millions d'euros

La Métropole entend jouer pleinement son rôle de solidarité aux côtés des communes en vue de permettre un développement équilibré et harmonieux du territoire. À ce titre, la Métropole participe au financement des projets locaux portés par les communes, via le Fonds d'Aide à l'Aménagement (FAA) pour les communes de moins de 4500 habitants et dans le cadre du Fonds d'Aide aux Communes pour l'Investissement Local (FACIL). Le FACIL, déployé depuis mai 2021, comprend une bonification financière pour les projets intégrant une dimension social-écologique. En septembre 2024, la Métropole a enfin créé le FACIL Culture, dont l'enveloppe A permet de soutenir financièrement des projets culturels portés par les communes du territoire. Les trois dispositifs, le FAA, le FACIL, et le FACIL Culture sont cumulables. Ces investissements se cumulent par ailleurs avec ceux engagés par les acteurs co-financeurs du territoire. Le FACIL se terminant fin 2025, la Métropole a acté son prolongement jusqu'au 30 juin 2026, permettant aux travaux pouvant être exécutés dans un délai compatible avec la date limite de transmission des pièces justificatives (31 décembre 2027) de se dérouler dans de bonnes conditions pour l'ensemble des projets communaux approuvés au titre du FACIL 2021-2025.

Financements adoptés au titre du FAA, du FACIL et du FACIL Culture

Mont-Saint-Aignan :

- Aménagement d'un espace cinétaire dans le cimetière (FACIL : 6 673,50 €)
- Aménagement d'un espace de lecture à l'Espace Marc Sangnier (FACIL : 15 014,83 €)
- Acquisition et installation de bancs (FACIL : 10 007,71 €)
- Diagnostic de l'Eglise Saint-Thomas-de-Cantorbéry (FACIL : 6 854,22 €)

Grand-Couronne :

- Travaux de modernisation sur différents sites de la commune (FACIL : 59 307,66 €)

Grand-Quevilly :

- Modernisation de l'éclairage d'équipements sportifs (FACIL : 22 218,13 €)

Elbeuf-Sur-Seine :

- Rénovation et requalification de la résurgence du Puchot (FACIL : 82 321,25 €)
- Création d'un escalier extérieur à l'école Molière (FACIL : 5 427,28 €)
- Remplacement des défibrillateurs (FACIL : 2 760,00 €)
- Réhabilitation du cinéma Mercure (FACIL : 109 630,00 €)
- Renaturation de la cour d'école Ferdinand Buisson (FACIL : 26 487,37 €)
- Requalification des espaces publics et aménagement paysager de la Place Maryse Bastié (FACIL : 233 825,35 €)
- Acquisition de véhicules électriques pour la municipalité (FACIL : 24 573,22 €)



Communiqué de presse Métropole Rouen Normandie

Bihorel :

- Acquisition et installation de vestiaires dédiés au football (FACIL : 154 664,00 €)

Amfreville-La-Mivoie :

- Restructuration du bureau de poste en maison de santé pluriprofessionnelle (FACIL : 150 437,00 €)

Houppeville :

- Rénovation et extension de la salle des sports (FACIL : 117 565,00 € et FAA : 102 075,31 €)

Saint-Martin-Du-Vivier :

- Installation des systèmes de vidéoprotection (FACIL : 20 191,03 €)

Petit-Couronne :

- Renaturation des cours d'écoles du groupe scolaire Maupassant (FACIL : 39 062,50 €)

Belbeuf :

- Aménagement d'une aire de jeux (FACIL : 19 984,75 € et FAA : 19 984,75 €)

Darnétal :

- Création d'un ascenseur au sein de l'école Clémenceau élémentaire (FACIL : 16 483,65 €)

Sotteville-sous-le-Val :

- Aménagement de la cour de l'école Hergé (FAA : 5 954,86 €)

Saint-Pierre-de-Manneville :

- Travaux au foyer rural-aménagement, WC, Hall d'entrée (complément) (FAA : 4 792,46 €)
- Acquisition d'une armoire forte blindée à la mairie (FAA : 822,50 €)

Saint-Jacques-Sur-Darnétal :

- Création d'un terrain multi-sports (FACIL : 12 202,57 € et FAA : 12 202,57 €)

Berville-Sur-Seine :

- Acquisition d'un broyeur (FACIL : 1 925,00 €)

Sotteville-lès-Rouen :

- Construction d'une école (FACIL : 2 493 936,25 €)

Saint-Paërs :

- Changement des menuiseries du Presbytère (FACIL : 16 307,06 €)

Mesnil-sous-Jumièges :

- Agrandissement du préau de l'école de la commune (FACIL : 11 880,37 € et FAA : 11 880,37 €)

Oissel-sur-Seine :

- Construction d'un pôle petite enfance avec un Etablissement d'Accueil des Jeunes Enfants et un Relais Petite Enfance (FACIL : 150 615,45 €)

Authieux-sur-le-Port-Saint-Ouen :

- Réhabilitation d'un bâtiment communal en vue d'y installer une MAM (FACIL : 2 646,29 € et FAA : 4 354,85 €)

La Bouille :

- Amélioration du système de vidéoprotection (FAA : 3 203,02 €)

Tourville-la-Rivière :

- Equipement de la salle Elsa Triolet (FACIL Culture : 10 750,00 €)

Déville-lès-Rouen :

- Construction d'une salle de spectacles (FACIL : 878 667,77 € et FACIL Culture : 216 026,00 €)

Ibtissam MADI
ibtissam.madi@metropole-rouen-normandie.fr
02 76 30 31 33 - 06 60 71 99 61

Perrine BINET
perrine.binet@metropole-rouen-normandie.fr
02 32 76 84 24 - 07 64 67 18 05